

**7^{ème} Réunion du Comité de session du
Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC7)**

Bonn, Allemagne, 17 – 20 septembre 2024

UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.3/Annexe/Partie B

**PROGRAMME DE TRAVAIL :
QUESTIONS LIÉES A LA CONSERVATION DES ESPÈCES AQUATIQUES**

Numéro Résolution / Décision	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
Questions liées à la conservation des espèces aquatiques								
Les prises accessoires et les autres formes de mortalité dues à la pêche								
Dec.14.33	Le Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, est prié :							
	a) d'identifier les régions où l'examen des niveaux relatifs de prises accessoires de mammifères marins et de tortues marines inscrits aux Annexes de la CMS dans les pêcheries commerciales et artisanales serait une priorité et /ou bénéfique, de collaborer avec toutes les organisations intéressées, notamment les organes de gestions des pêches pour élaborer des études régionales dans le but de réduire les niveaux de prises accessoires de tous les mammifères marins et tortues inscrits sur la liste de la CMS dans les pêcheries commerciales et artisanales ; de recenser et hiérarchiser les pêcheries et les zones dans lesquelles les incidences négatives des prises accessoires sont les plus élevées pour les mammifères marins et les tortues inscrits sur la liste de la CMS ; coopérer avec les organisations pertinentes, notamment les organismes de pêche afin de définir les mesures d'atténuation appropriées des prises accessoires pour les pêcheries relevant de la plus haute priorité et d'élaborer des mesures appropriées d'atténuation des captures accessoires, assorties de plans d'action limités dans le temps		Examens / rapports préparés sur i) les régions où l'examen des niveaux relatifs de prises accessoires serait prioritaire et/ou bénéfique ; ii) les examens régionaux visant à réduire les niveaux de prises accessoires ; iii) les pêcheries et les zones dans lesquelles les effets négatifs des prises accessoires sont les plus importants ; iv) les mesures d'atténuation des prises accessoires les plus appropriées pour les pêcheries les plus prioritaires ; v) les mesures d'atténuation des prises accessoires appropriées avec les plans d'action associés assortis d'un calendrier.	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		IOSEA AC, Barry Baker (Sec FP: Heidrun Frisch- Nwakanma)	ScC-SC8, COP15	Collaboration avec le AC du of MdE de l'IOSEA sur les tortues marines.

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>b) d'examiner, en collaboration avec le MdE Tortues marines de l'IOSEA et, si possible, la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines et le Programme pour l'environnement des Caraïbes, les connaissances actuelles sur les mesures visant à réduire et à atténuer les prises accessoires de tortues marines pour la pêche commerciale et la pêche artisanale, et de formuler des recommandations aux Parties et aux États signataires de l'IOSEA Tortues marines sur les mesures les plus efficaces et les plus appropriées pour réduire et atténuer les prises accessoires, tout en veillant à ce que les mesures recommandées n'agissent pas au détriment d'autres espèces marines inscrites sur la liste de la CMS</i>		Examen des connaissances actuelles sur les mesures visant à réduire et à atténuer les prises accessoires de tortues marines. Recommandations sur les mesures les plus efficaces et les plus appropriées pour réduire et atténuer les prises accessoires.	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		IOSEA Comité consultatif (AC), Barry Baker (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8, COP15	Collaboration avec le AC du MdE de l'IOSEA sur les tortues marines
	<i>c) d'examiner et d'évaluer, en collaboration avec le Comité consultatif du MdE requins, les données et connaissances actuelles concernant les niveaux de mortalité liée à la pêche des espèces de requins et de raies inscrites sur les listes de la CMS et du MdE requins, et préparer des recommandations concernant la réduction de la mortalité due à la pêche;</i>	Entreprendre des études pilotes comme indiqué dans CMS/Sharks/MOS4/Do c.10.7 pour évaluer la mortalité globale des requins et des raies induite par la pêche dans les régions de la Méditerranée et du Pacifique central et oriental.	Études pilotes réalisées et rapport préparé.	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Rima Jabado	Comité consultatif du MdE Requins (Sec FP: Andrea Pauly)	ScC-SC8, COP15	Mandat en préparation par le AC Requins.
	<i>d) en collaboration avec d'autres parties prenantes concernées, d'assurer le recoupement avec les travaux sur les prises accessoires d'oiseaux de mer, afin de garantir la prise en compte des implications entre les taxons, et d'identifier les possibilités de collaboration future entre les taxons sur le traitement de la mortalité induite par la pêche;</i>	Collaborer avec BirdLife International pour évaluer les mesures d'atténuation des prises accessoires d'oiseaux de mer et leurs implications pour d'autres taxons.		ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Barry Baker et Rima Jabado	(Sec FP: Andrea Pauly)	ScC-SC8, COP15	
	<i>e) d'évaluer l'expérience acquise en matière de stratégies d'atténuation des prises accidentelles pour les mammifères marins telles</i>		Rapports et amendements proposés à la Res.12.22	ScC-SC8 date limite de soumission	Barry Baker et Rima Jabado	(Sec FP: Jenny Renell, Andrea Pauly, Ivan Ramirez,	ScC-SC8, COP15	En fonction du financement

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>qu'élaborées pour la COP13, les requins et les raies préparées pour la COP14, les oiseaux de mer telles que conçues par l'AEWA et le Groupe de travail sur les prises accidentelles d'oiseaux de mer de l'ACAP en collaboration avec la CMS, et les tortues marines telles qu'élaborées dans le cadre du paragraphe 14.33 (b), ainsi que toute nouvelle information scientifique pertinente, de préparer un rapport de synthèse sur toutes les espèces et une mise à jour de la Résolution 12.22 sur les prises accidentelles pour la COP15 ; et</i>			des documents		Heidrun Frisch-Nwakanma)		
	<i>f) de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette Décision (a) – (c) lors de la 15e Session de la Conférence des Parties</i>		COP15 document	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Barry Baker	(Sec FP: Andrea Pauly)	COP15	
Res. 12.22	Prises accessoires							
<i>Para 16</i>	<i>Invite le Conseil scientifique et le Groupe de travail sur les prises accessoires à préconiser à la Conférence des Parties, selon qu'il conviendra, des actions concertées à prendre par les Parties concernant les espèces inscrites aux Annexes I et II qui sont affectées par les prises accessoires.</i>		Recommandation pour des actions concertées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Barry Baker	(Sec FP: Andrea Pauly)	COP15	
<i>Para 17</i>	<i>Charge le Conseil scientifique et le Groupe de travail sur les prises accessoires de définir pour chaque situation particulière (type d'engin, espèce, zone de pêche et saison) les techniques d'atténuation les plus efficaces, qui doivent s'appuyer sur les initiatives existantes dans le secteur des pêches et les compléter.</i>	Mise en œuvre par le biais de la Déc. 14.33 a) pour les mammifères marins et b) pour les tortues marines ; déjà mise en œuvre pour les requins et les raies ; des orientations ont déjà été élaborées pour la COP14.	Identification des techniques d'atténuation les plus efficaces pour chaque situation particulière de prise accessoire (voir la décision 14.33 a et b ci-dessus).	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Barry Baker	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma et Jenny Renell)	COP15	Partiellement mise en œuvre pour les requins et les raies.
<i>Para 18</i>	<i>Demande au Conseil scientifique de prendre en considération toute information scientifique ou technique soumise par les États de l'aire de répartition ou d'autres organismes pertinents concernant les impacts des prises accessoires sur les espèces</i>			En cours	Barry Baker	(Sec FP: Andrea Pauly)	Pour chaque réunion du Conseil scientifique,	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>migratrices, en particulier par les Accords affiliés à la CMS.</i>							
Para 20	<i>Prie le Secrétariat, le Conseil scientifique et les Parties de poursuivre et d'accroître leurs efforts de collaboration avec d'autres instances internationales, le cas échéant, les ORGP, dans le but d'éviter les doubles emplois, d'augmenter les synergies et d'accroître la visibilité de la CMS et de ses Accords sur les espèces aquatiques au sein de ces instances</i>			En cours	Barry Baker	(Sec FP: Andrea Pauly)		
Dispositifs de concentration des poissons								
	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, de:</i>							
Dec. 14.36	<i>a) évaluer la relation entre les DCP et les débris marins et à établir des principes relatifs aux meilleures pratiques pour éviter leur perte, la prise de spécimens d'espèces marines sauvages dans ces dispositifs, et l'échouage de DCP dans les coraux, les mangroves et d'autres habitats aquatiques et côtiers, et pour réduire la contribution des DCP à la pollution plastique. Cette démarche comprendra une mise en relation avec la Fondation internationale pour la viabilité des produits de la mer (ISSF), dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour améliorer la conception des DCP, ainsi qu'avec les organismes de pêche compétents;</i>		Évaluation de la relation entre les DCP et les débris marins. Principes établis	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Jenny Renell)		
	<i>b) envisager la réalisation d'une éventuelle étude de cas sur les DCP en tant que source de débris marins, par exemple en mer Méditerranée, pour :</i> <i>i. évaluer si les réglementations existantes sont bien respectées,</i> <i>ii. recommander des mesures de gestion et de contrôle environnementaux afin d'éviter la perte d'engins, et</i>		Zone d'étude de cas envisagée	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Jenny Renell)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>iii. étudier les moyens d'améliorer la récupération des DCP perdus sans danger pour l'environnement ; et</i>							
	<i>c) faire rapport à la 15e Session de la Conférence des Parties sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente Décision</i>		COP15 document	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	
Maltraitance et mutilation d'oiseaux marins dans les pêcheries								
<i>Dec. 14.40</i>	<i>Le Conseil scientifique est prié de continuer à suivre la question des mauvais traitements infligés aux oiseaux de mer dans les pêcheries au cas où d'autres cas de mutilation seraient portés à son attention.</i>			ScC-SC8 date limite de soumission des documents – seulement s'il y a quelque chose à signaler	Graeme Taylor	Conseillers nommés par les Parties pour les pays du sud- ouest de l'Atlantique (Sec FP: Melanie Virtue)	COP15 – seulement s'il y a quelque chose à signaler	
Pollution marine								
	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources externes:</i>							
<i>Dec. 14.42</i>	<i>a) d'identifier les formes prioritaires de pollution affectant les espèces marines inscrites aux annexes de la CMS, en évitant tout chevauchement avec les Décisions 14.44 – 14.47 sur le bruit marin et avec les Décisions 14.221 – 14.222 sur la pollution lumineuse, de réaliser un examen de ces menaces, y compris les impacts cumulatifs, et de recenser les zones présentant une interaction importante entre la pollution marine et les espèces marines migratrices ;</i>	Faire le point sur les menaces que la pollution fait peser sur les espèces marines migratrices.	Document élaboré	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Melanie Virtue)	COP15	En fonction du financement.
	<i>b) d'encourager la collaboration avec les accords connexes pertinents, la CBI, le processus AIMM pour les mammifères marins, le processus ISRA pour les requins et les raies, et d'autres instances au sien desquelles des initiatives similaires sont étudiées;</i>			ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Melanie Virtue)	COP15	
	<i>c) en ce qui concerne la pollution plastique, comme indiqué au point 14.42 (a), de mener à bien les activités conjointement avec la mise</i>			ScC-SC8 date limite de soumission	Mark Simmonds	(Sec FP: Melanie Virtue et	COP15	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>en œuvre de la Décision 14.225 sur la pollution plastique;</i>			des documents		autres équipes (taxa)		
	<i>d) d'organiser un atelier d'experts pour permettre de recenser les espèces, les populations et les habitats prioritaires qui nécessitent une action immédiate, à partir des résultats de l'examen susmentionné, et d'élaborer des recommandations à soumettre à l'examen de la ScC-SC8; et</i>	Organiser un atelier pour discuter du rapport susmentionné.	Espèces, populations et habitats prioritaires identifiés	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Melanie Virtue)	ScC-SC8, COP15	En fonction du financement.
	<i>e) pour soutenir l'atelier décrit au point 14.42 (d), de mettre en place un groupe de pilotage composé d'experts compétents pour guider l'orientation, l'ordre du jour et les autres modalités de l'atelier.</i>		Groupe de pilotage mis en place	Pendant ou après ScC-SC8	Mark Simmonds	(Sec FP: Melanie Virtue)	COP15	
Res. 12.20	Déchets marins							
<i>Para 8</i>	<i>Encourage le Conseil scientifique, avec l'appui du Secrétariat, à promouvoir prioritairement la recherche sur les effets des microplastiques sur les espèces les ingérant, et à soutenir la recherche sur le rôle de la couleur, de la forme ou du type de matière plastique sur la probabilité de causer un dommage</i>			En cours		(Sec FP: Melanie Virtue)		
<i>Para 9</i>	<i>Encourage en outre le Conseil scientifique à promouvoir l'harmonisation ou la standardisation des protocoles utilisés pour l'analyse des déchets marins, en ce compris les microplastiques, au sein des organismes échoués;</i>			En cours		(Sec FP: Melanie Virtue)		
<i>Para 11</i>	<i>Demande que les groupes de travail établis sous le Conseil scientifique abordent la question des déchets marins, lorsque nécessaire, pour développer le travail de la Convention sur ce sujet</i>			En cours		(Sec FP: Melanie Virtue)		
<i>Para 37</i>	<i>Prie le Conseil scientifique, avec l'appui du Secrétariat, de poursuivre les travaux de la Convention sur la question des déchets marins et d'étudier la faisabilité d'une coopération étroite avec d'autres</i>	Voir aussi Décision 14.33 Prises accessoires		En cours		(Sec FP: Melanie Virtue)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>accords relatifs à la biodiversité, par l'intermédiaire d'un groupe de travail multilatéral</i>							
Bruit marin								
Dec. 14.45	<i>Le Groupe de travail conjoint CMS, ACCOBAMS et ASCOBANS sur le bruit est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, de:</i>							
	<i>a) fournir un examen par les pairs de l'information de soutien technique mise à jour pour les Lignes directrices de la famille de la CMS pour les évaluations de l'impact sur l'environnement des activités génératrices de bruit en milieu marin;</i>		Examen mis à jour fourni	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds & Vanesa Tossenberger	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	En fonction du financement.
	<i>b) préparer une analyse des lacunes des directives disponibles auprès de la CMS et d'autres forums et identifier où d'autres directives sont nécessaires sur l'atténuation des effets du bruit marin afin de répondre aux besoins des espèces migratrices et de leurs proies ;</i>		Analyse des lacunes préparée	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	Notification aux Parties envoyée le 03.06.2024 demandant des contributions pour le 30.06, qui seront fournies sous la forme d'un Inf.doc..
	<i>c) préparer un rapport sur l'état des connaissances concernant les impacts du bruit et les mesures d'atténuation du bruit pour les espèces de mammifères d'eau douce inscrites aux annexes de la CMS et évaluer la nécessité d'orientations spécifiques pour les habitats d'eau douce ; et</i>		Rapport préparé	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	En fonction du financement.
	<i>d) faire rapport au Conseil scientifique lors de la 8ème réunion de son Comité de session sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente Décision.</i>		Rapport fourni	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	
Dec. 14.46	<i>Le Conseil scientifique est prié de:</i>							
	<i>a) conseiller le Secrétariat et le Groupe de travail conjoint sur le bruit sur les domaines dans lesquels il convient de concentrer les efforts pour</i>		Conseil donné		Mark Simmonds	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>soutenir la mise en œuvre des mesures d'atténuation;</i>							
	<i>b) fournir des conseils sur le rôle futur de la Convention afin de s'assurer que les gouvernements et les autres parties prenantes continuent à recevoir des conseils opportuns et efficaces, en utilisant et en s'appuyant sur les travaux menés dans d'autres enceintes;</i>		Conseil donné	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	
	<i>c) examiner les recommandations du Groupe de travail conjoint sur le bruit concernant la nécessité d'élaborer de nouvelles orientations sur l'atténuation des effets du bruit marin, y compris des orientations spécifiques concernant les espèces de cétacés d'eau douce, et faciliter leur élaboration en conséquence, en vue de présenter tout résultat à la 15e Session de la Conférence des Parties; et</i>		Recommandations examinées et développées davantage	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	
	<i>d) sous réserve de la disponibilité de ressources externes, en collaboration avec le Groupe de travail conjoint sur le bruit et, s'il y a lieu, les autorités nationales compétentes, évaluer l'application et l'efficacité des lignes directrices existantes concernant l'impact des sonars militaires et d'autres sources de bruit provenant d'activités militaires sur les espèces migratrices et examiner si de nouvelles lignes directrices seraient utiles pour traiter de ces impacts et de leur atténuation.</i>		Évaluation élaborée et recommandations fournies	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	
Res. 12.14	Impacts négatifs des bruits anthropiques sur les cétacés et d'autres espèces migratrices							
<i>Para 10</i>	<i>Reconnait que les travaux effectués concernant les bruits sous-marins évoluent rapidement, et demande au Conseil scientifique, en collaboration avec le Groupe de travail conjoint sur le bruit de la CMS, de l'ACCOBAMS et de l'ASCOBANS, d'examiner et actualiser ces Lignes directrices de façon périodique ;</i>		Recommandation	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Mark Simmonds	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
Para 23	<i>Prie le Conseil scientifique, avec le soutien du Groupe de travail conjoint sur le bruit de la CMS, l'ACCOBAMS et l'ASCOBANS, de continuer à suivre les nouvelles informations disponibles sur les effets du bruit sous-marin sur les espèces marines, ainsi que sur une évaluation et une gestion efficace de cette menace, et de formuler des recommandations aux Parties, selon qu'il convient ;</i>		Recommandations formulées	En cours	Mark Simmonds	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	
Réduire le risque de collision avec les navires pour la mégafaune marine								
Dec. 14.49	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources externes:</i>							
	<i>a) d'examiner les rapports soumis par les Parties dans le cadre de leurs Rapports nationaux sur la mise en œuvre des paragraphes (a) à (c) de la Décision 14.48 et de formuler des recommandations aux Parties ;</i>		Rapports examinés et recommandations formulées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Andrea Pauly)	COP15	
	<i>b) de travailler en collaboration avec la CBI et l'Organisation maritime internationale (OMI) afin d'identifier les zones où les cétacés inscrits aux annexes de la CMS courent un risque élevé de collision avec les navires, notamment en cartographiant les voies de transport maritime par rapport aux aires importantes pour les mammifères marins (IMMA), d'élaborer des avis sur la mise en place de mesures de changement d'itinéraire appropriées, y compris l'évitement de certaines zones et/ou l'établissement de restrictions de la vitesse des navires pour les habitats clés des cétacés, et de formuler des recommandations aux Parties;</i>		Zones à haut risque identifiées, conseils et recommandations formulés	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	
	<i>c) d'évaluer le risque de collision pour d'autres taxons de la mégafaune marine inscrits aux annexes de la CMS qui sont susceptibles de subir des collisions avec des navires, et d'identifier les zones où les mesures de conservation sont les plus nécessaires, en prenant également</i>		Risque de collision évalué pour les espèces les plus importantes de la mégafaune marine et identification des points chauds	ScC-SC8 date limite de soumission des documents				

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>en considération les informations disponibles sur les aires importantes pour les requins et les raies (ISRA) identifiées et de futures informations sur les zones importantes pour les tortues marines (IMTA) ; e</i>							
	<i>d) de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette Décision lors de la 15e session de la Conférence des Parties.</i>		Document COP15 élaboré	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Andrea Pauly)	COP15	
Activité d'exploitation minière des grands fonds marins et espèces migratrices								
Dec. 14.52	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources externes:</i>							
	<i>a) d'élaborer un rapport sur l'état des connaissances des impacts de l'activité d'exploitation minière des grands fonds marins sur les espèces migratrices, leurs proies et leurs écosystèmes, y compris en identifiant les lacunes en matière de connaissances qui devraient être comblées;</i>		Rapport élaboré	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	Notification aux parties envoyée le 03.06.2024 demandant des contributions pour le 30.06., qui seront fournies sous la forme d'un document d'information.
	<i>b) sur la base des résultats du rapport susmentionné, de collaborer avec l'Autorité internationale des fonds marins pour partager les compétences, et d'élaborer des orientations particulières en matière d'EIE le cas échéant, en plus de toute autre orientation pertinente disponible, qui tiennent compte des impacts de l'activité d'exploitation minière des grands fonds marins sur les espèces migratrices, leurs proies et leurs écosystèmes ; et</i>		EIE spécifique et autres orientations pertinentes élaborées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	En fonction du financement.
	<i>c) de rendre compte à la Conférence des Parties à sa 15e session, des progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision.</i>			ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
Observation de la vie sauvage marine								
Dec. 14.55	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources externes:</i>							
	<i>a) d'élaborer un rapport pour évaluer les effets à long terme et l'importance biologique des perturbations causées par les interactions entre les bateaux et l'eau pour toutes les espèces marines inscrites sur la liste de la CMS, et de faire des recommandations aux Parties;</i>		Rapport élaboré	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	En fonction du financement.
	<i>b) de recommander les zones dans lesquelles les activités devraient être strictement limitées aux activités nautiques à une distance accrue pour les populations particulièrement vulnérables, et de faire des recommandations aux Parties;</i>		Recommandations formulées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	
	<i>c) étudier l'opportunité d'élaborer des orientations concernant l'utilisation de drones aériens et sous-marins, ainsi que d'autres technologies pertinentes, à proximité de la faune et de la flore marines lors d'activités récréatives ; et</i>		Recommandations formulées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	
	<i>d) de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision lors de la 15e Session de la Conférence des Parties.</i>			ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	
Res. 11.29 (Rev.COP12)	Observation de la vie sauvage marine en bateau dans le cadre d'un tourisme durable							
Para 10	<i>Demande au Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité des ressources, de procéder à des examens périodiques de l'état de connaissance des impacts des activités d'observation de la vie sauvage marine en bateau sur les espèces migratrices et de recommander des mesures ou des lignes directrices détaillées et ajustées, le cas échéant</i>		Examens périodiques effectués	En cours		(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
Aires importantes pour les mammifères marins								
Dec. 14.59	<i>Le Conseil scientifique est prié de collaborer avec les CSE/CMAP de l'UICN sur les zones de protection des mammifères marins pour intégrer les données sur les mammifères marins inscrits aux Annexes de la CMS dans l'identification des AIMM.</i>		Données sur les mammifères marins inscrits aux Annexes de la CMS intégrées dans l'identification des AIMM.	En cours	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	
Aires importantes pour les requins et les raies (AIRR)								
Dec. 14.63	<i>Le Conseil scientifique est prié de travailler avec le Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN, en collaboration avec les experts des organismes régionaux de gestion des pêches et des organismes consultatifs compétents, les Groupes (de spécialistes) des conventions sur les mers régionales et le Comité consultatif du Mémoire d'entente sur les requins, d'une manière rentable et en évitant tout double emploi, à l'identification des AIRR pour les espèces de requins et de raies inscrites aux annexes de la CMS, en partageant des informations et des données et en contribuant aux ateliers d'experts sur les AIRR</i>		Avis fourni au SSG de la CSE de l'UICN	En cours	Rima Jabado	(Sec FP: Andrea Pauly)	COP15	
Écosystèmes d'herbiers marins								
Dec. 14.67	<i>Le Conseil scientifique est invité, sous réserve de la disponibilité de ressources, à</i>							
	<i>a) fournir un soutien technique aux Parties afin de dresser un inventaire des espèces migratrices qui utilisent des herbiers marins et de celles qui contribuent à leur fonctionnement, des écosystèmes d'herbiers marins les plus importants pour les espèces migratrices à l'échelle mondiale, des principales menaces passées et actuelles qui pèsent sur les herbiers marins et des facteurs de la dégradation et de la disparition de ces écosystèmes, ainsi que des mesures de conservation nécessaires pour réduire la disparition des herbiers marins et les restaurer ; et</i>		Soutien technique fourni	Sur demande		(Sec FP: Lauren Lopes)	COP15	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut	
	<i>b) collaborer avec le MdE sur le dugong et d'autres organisations ou initiatives intergouvernementales telles que le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO ou le Groupe de spécialistes des herbiers marins de la CSE de l'UICN, afin d'accélérer le processus décrit au paragraphe 14.67 (a).</i>			En cours		(Sec FP: Lauren Lopes)	COP15		
Priorités de conservation pour les cétacés									
Dec. 14.72	<i>Le Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité de ressources externes et, le cas échéant, avec le soutien du Groupe de travail sur les mammifères aquatiques, est prié:</i>								
	<i>a) en coopération avec le Groupe de travail sur la viande d'animaux sauvages aquatiques, de quantifier la chasse à la baleine contemporaine et les prélèvements de viande d'animaux sauvages aquatiques de tous les cétacés inscrits à l'Annexe I de la CMS dans toutes les régions, et de faire des recommandations aux Parties;</i>		Rapport et Recommandations formulés	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanesa Tossenberger	Mark Simmonds (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma, Jenny Renell)	COP15	En fonction du financement.	
	<i>b) dans le contexte des menaces liées au changement climatique, d'élaborer un rapport sur les impacts potentiels des migrations induites par le climat sur le bien-être et les résultats en matière de conservation des espèces de cétacés concernées, et de formuler des recommandations à l'intention des Parties;</i>		Rapport et Recommandations formulés	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanesa Tossenberger	Mark Simmonds (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma, Jenny Renell)	COP15	En fonction du financement.	
	<i>c) de recommander l'utilisation de protocoles standard d'échouage et de nécropsie, en tenant compte du travail effectué par l'ACCOBAMS, l'ASCOBANS et la CBI, afin d'aider à enquêter sur les causes des événements de mortalité;</i>				En cours	Vanesa Tossenberger	Mark Simmonds (Sec FP: Jenny Renell)		
	<i>d) d'élaborer un rapport sur la surveillance, le bien-être et la conservation des cétacés « hors habitat », inscrits aux Annexes de la CMS, de fournir des conseils sur les réponses appropriées à leur apporter</i>		Rapport et Recommandations formulés		ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanesa Tossenberger	Mark Simmonds (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma, Jenny Renell)	COP15	En fonction du financement.

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>et de formuler des recommandations aux Parties;</i>							
	<i>e) de synthétiser la recherche sur la compréhension émergente de la façon dont le bien-être des cétacés peut avoir un impact sur les résultats de la conservation, et de faire des recommandations aux Parties ; et</i>		Rapport et Recommandations formulés	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanessa Tossenberger	Mark Simmonds (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	En fonction du financement.
	<i>f) d'examiner les recommandations pour une action future potentielle du Conseil scientifique telles que contenues dans le document UNEP/CMS/COP14/Inf.27.5.1b et de faire des recommandations à la 15e session de la Conférence des Parties sur les actions prioritaires à mener au cours de la période intersessions suivante.</i>		Recommandations formulées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanessa Tossenberger	Mark Simmonds (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma, Jenny Renell)	COP15	En fonction du financement.
Rôle des cétacés dans le fonctionnement des écosystèmes								
<i>Dec. 14.74</i>	<i>Le Conseil scientifique, par l'intermédiaire de son Groupe de travail sur les mammifères aquatiques, est prié de fournir des conseils et des contributions en ce qui concerne l'extension des travaux sur le rôle des cétacés dans le fonctionnement des écosystèmes, en étroite collaboration avec la CBI</i>		Conseils fournis	En cours		(Sec FP: Jenny Renell)	COP15	
Plan d'action pour les cétacés dans la région de la mer Rouge								
	<i>Le Conseil scientifique, avec le soutien du Groupe de travail sur les mammifères aquatiques est prié:</i>							
<i>Dec. 14.77</i>	<i>a) de fournir des conseils et de contribuer à l'élaboration d'un Plan d'action pour les cétacés dans la région de la mer Rouge ; et</i>		Conseils fournis	Sur demande	Vanessa Tossenberger	(Sec FP: Jenny Renell)		
	<i>b) d'examiner le projet final de plan d'action lors de la dernière réunion du Comité de session avant la COP15 et faire des recommandations aux Parties.</i>		Projet de Plan d'action examiné	ScC-SC8	Vanessa Tossenberger	(Sec FP: Jenny Renell)	ScC-SC8	
<i>Res. 14.9</i>	Priorités de conservation pour les cétacés							
<i>Para 6</i>	<i>Demande au Conseil scientifique et au Secrétariat de poursuivre et d'accroître les efforts de collaboration</i>			En cours	Vanessa Tossenberger	Mark Simmonds (Sec FP: Jenny Renell)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>avec d'autres forums internationaux pertinents, notamment la Commission baleinière internationale et ses comités scientifiques et de conservation, ainsi que le Groupe de spécialistes des cétacés de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN, en vue d'éviter les doubles emplois, d'accroître les synergies et de faire mieux connaître la CMS et ses accords relatifs aux cétacés dans ces forums</i>							
Para 7	<i>Prie le Conseil scientifique de continuer à soutenir son Groupe de travail sur les mammifères aquatiques présidé par le Conseiller pour les mammifères aquatiques nommé par la COP, et encourage la participation d'autres conseillers scientifiques, de représentants des organes scientifiques ou consultatifs d'accords de la CMS sur les mammifères aquatiques, et d'autres spécialistes compétents ;</i>			En cours	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)		
Res. 11.22 (Rev.COP12)	Captures de cétacés vivants dans leur milieu naturel à des fins commerciales							
Para 4	<i>Demande au Secrétariat et au Conseil scientifique de chercher à renforcer la coopération et la collaboration avec la CITES et la CBI afin de protéger les espèces de petits cétacés qui risquent d'être capturés vivants dans leur milieu naturel</i>			En cours	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: Melanie Virtue)		
Res. 12.17	Conservation et gestion des baleines et de leurs habitats dans la région de l'Atlantique sud							
Para 5	<i>Prie le Secrétariat et le Conseil scientifique de collaborer avec les Comités scientifiques et de conservation de la Commission baleinière internationale pour mieux faire comprendre la contribution des cétacés au fonctionnement des écosystèmes marins, notamment en co-organisant un atelier pour examiner les données existantes et la recherche et identifier les opportunités d'élargir ce travail</i>	Voir Décisions 14.74-14.75		En cours	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: Melanie Virtue)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
Para 6	Invite le Conseil scientifique à promouvoir les travaux destinés à combler les lacunes importantes dans les connaissances et les orientations futures de la recherche pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action et d'autres mesures de conservation dans la région de l'Atlantique Sud	Voir Décisions 14.79-14.80		En cours	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: Melanie Virtue)		
Plan d'action par espèce pour le dauphin à bosse de l'Atlantique (<i>Sousa teuszii</i>)								
Dec. 14.84	Le Conseil scientifique, par l'intermédiaire de son Groupe de travail sur les mammifères aquatiques est prié:							
	a) de soutenir le Secrétariat dans l'élaboration d'un modèle de rapport simple conçu pour recueillir des informations sur la mise en œuvre du Plan d'action par espèce;		Modèle de rapport élaboré	2024	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8 / COP15	
	b) d'examiner les informations fournies par les Parties sur la mise en œuvre du Plan d'action par espèce et prépare un bref résumé et une analyse ; et		Informations examinées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	
	c) de formuler des recommandations sur la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action par espèce lors de la dernière réunion du Comité de session du Conseil scientifique avant la COP15.		Recommandations formulées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	
Dec. 14.85	Le Conseil Scientifique est prié: a) d'examiner les informations fournies par les Parties sur la mise en œuvre du Plan d'action par espèce, ainsi que le résumé et l'analyse et les recommandations du Groupe de travail sur les mammifères aquatiques qui en découlent ; et		Information, analyse, recommandations examinées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	
	b) de fournir des orientations sur la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action jusqu'à la COP15		Orientations fournies	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
Siréniens, pinnipèdes et loutres								
Dec. 14.90	<i>Le Conseil scientifique, par l'intermédiaire de son Groupe de travail sur les mammifères aquatiques est prié, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires:</i>							
	<i>a) d'examiner les menaces pesant au niveau régional sur les mammifères marins autres que les cétacés inscrits aux annexes de la CMS en donnant la priorité aux espèces ou aux populations qui ne sont pas actuellement couvertes par les accords de la CMS et/ou dont l'état de conservation est moins favorable;</i>		Rapports développés (espèces à confirmer)	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: tbc)	ScC-SC8	En fonction du financement.
	<i>b) sur la base de cette évaluation des menaces et des priorités régionales, de préparer des recommandations détaillées pour ces autres espèces de mammifères aquatiques, pour examen par le Conseil scientifique ; et</i>		Recommandations formulées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: tbc)	ScC-SC8	En fonction du financement.
	<i>c) d'évaluer si d'autres espèces de siréniens, de pinnipèdes ou de loutres pourraient répondre aux critères d'inscription aux Annexes I ou II de la CMS et pourraient bénéficier d'une telle inscription</i>		Évaluation élaborée	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: tbc)	ScC-SC8	
Dec. 14.91	<i>Le conseil scientifique est prié d'examiner les évaluations des menaces régionales et les recommandations résultantes élaborées par le groupe de travail sur les mammifères aquatiques et formuler des recommandations à la COP15.</i>		Évaluation et recommandations examinées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Vanesa Tossenberger	(Sec FP: tbc)	COP15	
Tortues marines								
Dec. 14.94	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité des ressources:</i>							
	<i>a) d'examiner, dans la mesure du possible en collaboration avec le Mémorandum d'entente sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats dans l'Océan Indien et l'Asie du sud-est</i>		Rapport élaboré	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		IOSEA AC (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	Collaboration avec le comité consultatif du MdE sur les tortues marines de l'IOSEA.

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>(MdE Tortues marines de l'IOSEA) et la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines, les informations scientifiques pertinentes portant sur la conservation et les menaces pour les tortues marines dans un contexte spécifique aux régions et aux espèces, notamment leur vulnérabilité au changement climatique, les menaces de la pollution par le plastique et de la pollution lumineuse sur les jeunes après l'éclosion, et l'identification d'habitats qui résistent aux changements climatiques, car ces habitats auront besoin de mesures de conservation plus vigoureuses au fil du temps ; et</i>							Nécessite un financement
	<i>b) sur la base de cet examen, d'élaborer de nouvelles recommandations pour la conservation de toutes les espèces de tortues marines figurant aux Annexes I ou II de la Convention, notamment pour la préservation des plages de nidification actuelles et pour l'identification de nouvelles plages de nidification, et réunir les options existantes et innovantes en matière de gestion susceptibles d'atténuer les effets des changements climatiques, notamment les projets de rafraichissement et de remise en état des plages, pour présentation à la 15e session de la Conférence des Parties.</i>		Recommandations / projet de Résolution	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		IOSEA AC (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	Collaboration avec le comité consultatif du MdE sur les tortues marines de l'IOSEA. Nécessite un financement
Plan d'action par espèce pour la tortue imbriquée (eretmochelys imbricata) en Asie du Sud-Est et dans la région de l'océan Pacifique ouest								
	<i>Le conseil scientifique est prié:</i>							
Dec. 14.99	<i>a) de considérer le rapport reçu du Groupe directeur sur la mise en œuvre du Plan d'action, comme prévu dans le doc. CMS/IOSEA/Hawksbill-SSAP/Doc.8; et</i>		Rapport considéré	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	
	<i>b) de fournir des orientations sur la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action jusqu'à la COP15</i>		Orientations fournies	ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
Poissons d'eau douce								
Dec. 14.112	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, de:</i>							
	<i>a) mettre à jour l'étude sur les poissons d'eau douce figurant dans le document UNEP/CMS/Inf.10.33;</i>		Étude mise à jour	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Zeb Hogan	(Sec FP: Melanie Virtue)		En fonction du financement.
	<i>b) fournir des avis sur l'élaboration d'un plan d'action multi-espèces pour les poissons d'eau douce afin de répondre aux principales menaces pesant sur ce groupe d'espèces ; et</i>		Conseils fournis	Comme demandé	Zeb Hogan	(Sec FP: Melanie Virtue)		
	<i>c) rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette Décision lors de la 15e Session de la Conférence des Parties.</i>			ScC-SC8 date limite de soumission des documents		(Sec FP: Melanie Virtue)	COP15	
Viande d'animaux sauvages aquatiques								
Dec. 14.187	<i>Le Conseil scientifique, par le biais de son Groupe de travail sur la viande d'animaux sauvages aquatiques, est prié:</i>							
	<i>a) d'élaborer des critères pour déterminer si certains requins et raies inscrits à l'Annexe II devraient être inclus dans le champ d'application du Groupe de travail;</i>		Critères et Recommandations formulés	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	AWM WG Président (soutenu par Barry Baker)	Rima Jabado (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma, Andrea Pauly)	ScC-SC8	
	<i>b) de recueillir et présenter des informations sur les prélèvements d'oiseaux de mer pour la viande d'animaux sauvages aquatiques en collaboration avec les groupes de travail sur les prises illégales établis par la Résolution 11.16 (Rev.COP14);</i>		Rapport élaboré	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	AWM WG Chair (supported by Barry Baker)	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma, Andrea Pauly)	ScC-SC8	
	<i>c) de collaborer avec les groupes de spécialistes concernés de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) afin de présenter au Conseil scientifique une évaluation de la nature migratoire des crocodyliens (genres : Gavialis, Crocodylus, Mecistops, Caiman, Melanosuchus) et des chéloniens d'eau douce et de la</i>		Rapport et Recommandations formulés	2024/2025	AWM WG Président (soutenu par Barry Baker)	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	Nécessite un financement

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<p><i>pertinence de la CMS à leur conservation et à leur gestion, notamment pour déterminer s'ils pouvaient répondre ou non aux critères d'inscription aux annexes de la CMS</i></p>							
	<p><i>d) de soutenir, dans la limite des capacités disponibles :</i></p> <p><i>i .les études sur les dimensions humaines de l'utilisation de la viande d'animaux sauvages aquatiques, qui sont essentielles à l'élaboration de programmes de conservation et de gestion efficaces favorisant les utilisations durables aux utilisations non durables, y compris :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>•les aspects socioculturels contemporains et historiques du prélèvement et de la consommation de viande d'animaux sauvages aquatiques, notamment le rôle des systèmes de tabous, en vue de fournir des renseignements ou des mesures de gestion qui peuvent être respectueuses des pratiques culturelles des Peuples autochtones et des communautés locales ;</i> <i>•les facteurs du prélèvement et de la consommation de viande d'animaux sauvages aquatiques ;</i> <i>•les rôles nutritionnels de la viande d'animaux sauvages aquatiques, les avantages et les inconvénients des viandes autres que celle d'animaux sauvages aquatiques et les risques pour la santé de la viande d'animaux sauvages aquatiques et des viandes autres que celle d'animaux sauvages aquatiques ;</i> <i>•la sécurité alimentaire et l'utilisation sûre de la viande d'animaux sauvages aquatiques ;</i> <p><i>ii. les évaluations quantitatives de la consommation et du commerce de viande d'animaux sauvages aquatiques afin de mieux en comprendre la demande et les circuits commerciaux ;</i></p>			En cours	AWM WG Président (soutenu par Barry Baker)	(Sec FP: Heidrun Frisch- Nwakanma)	ScC-SC8	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<p>iii. l'intensification des efforts d'évaluation de l'efficacité de la législation existante en ce qui concerne les utilisations spécifiques de la viande d'animaux sauvages aquatiques et la mesure dans laquelle la capacité d'application de la loi peut, à elle seule, permettre de lutter contre les prélèvements non durables pour la viande d'animaux sauvages aquatiques ;</p> <p>iv. la mise en œuvre de programmes d'éducation à l'environnement pour sensibiliser le public à l'importance de la mégafaune migratrice et à ses bénéfices, ainsi qu'aux lois la concernant ;</p> <p>v. l'analyse de l'ampleur des rejets et de leur incidence sur la disponibilité de la viande d'animaux sauvages aquatiques ;</p>							
	<p>e) d'encourager la création de réseaux d'experts compétents afin de favoriser les efforts de collaboration en vue d'élaborer des plans d'action régionaux visant à réduire les prélèvements non durables pour la viande d'animaux sauvages aquatiques ; et</p>				AWM WG Président (soutenu par Barry Baker)	(Sec FP: Heidrun Frisch- Nwakanma)		
	<p>f) d'assurer la diffusion d'informations sur ses travaux concernant la viande d'animaux sauvages aquatiques et les recommandations qui en découlent, en :</p> <p>i. partageant des informations avec la Commission baleinière internationale et en participant aux futures réunions du sous-comité sur les petits cétacés, en mettant l'accent sur la viande d'animaux sauvages aquatiques ;</p> <p>ii. continuant à fournir des conseils au Secrétariat de la CMS pour contribuer au Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la vie sauvage ;</p> <p>iii. en étendant la collaboration pour inclure la COMFAUNA, la CIMFAUNA, le Programme de gestion</p>				AWM WG Président (soutenu par Barry Baker)	(Sec FP: Heidrun Frisch- Nwakanma)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<p>durable de la vie sauvage (SWM) et le projet WILDMEAT ;</p> <p>iv. soutenant les efforts de coordination entre la CMS et la CITES afin d'améliorer la réglementation et la gestion durable du commerce des espèces de viandes d'animaux sauvages aquatiques ;</p> <p>v. publiant des documents consolidés en leur qualité d'experts individuels concernant les prélèvements de viande d'animaux sauvages aquatiques et les porter à l'attention du Conseil scientifique.</p>							
Dec. 14.188	<p>Le Conseil scientifique est prié:</p> <p>a) d'examiner les recommandations du Groupe de travail sur la viande d'animaux sauvages aquatiques présentés à la 7e réunion du Comité de session et de traiter de toute question nécessitant une plus grande attention du Conseil scientifique ; e</p> <p>b) d'examiner les recommandations du Groupe de travail sur la viande d'animaux sauvages aquatiques présentées à la 8e réunion du Comité de session et de donner son avis à la 15e session de la Conférence des Parties.</p>		Projet de Décisions développé	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	AWM WG Président (soutenu par Barry Baker)	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	
Res. 12.15	Viande d'animaux sauvages aquatiques							
Para 1	<p>Charge le Conseil scientifique d'établir un groupe de travail thématique sur la viande d'animaux sauvages aquatiques, pour fournir des conseils d'experts aux Parties à la CMS, de coopérer avec les organisations pertinentes telles que la Commission Baleinière Internationale, et de coordonner la participation scientifique et politique aux Mémoires d'Entente pertinents conclus sous l'égide de la CMS, en consultation avec l'Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique, du nord-est de l'Atlantique et des mers d'Irlande et du Nord (ASCOBANS) et l'Accord sur la</p>	Voir également Décisions 14.187-14.188		En cours	Barry Baker	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS), le cas échéant</i>							
<i>Para 4</i>	<i>Charge le Groupe de travail, sous réserve de la disponibilité des ressources, de faire rapport sur ses conclusions et sur toute proposition de travaux futurs, à travers le Conseil scientifique de la CMS, à chaque session de la Conférence des Parties.</i>	Voir également Decisions 14.187-14.188		En cours		(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	
Plan d'action visant à lutter contre les prélèvements d'animaux sauvages aquatiques pour leur viande en Afrique de l'Ouest								
	<i>Le Groupe de travail sur la viande d'animaux sauvages aquatiques est prié:</i>							
<i>Dec. 14.191</i>	<i>a) de soutenir le Secrétariat dans l'élaboration d'un modèle de rapport simple conçu pour recueillir des informations sur la mise en œuvre du Plan d'action;</i>		Modèle de rapport élaboré	2024	AWM WG Président (soutenu par Barry Baker)	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	
	<i>b) d'examiner les informations fournies par les Parties sur la mise en œuvre du Plan d'action et de préparer un bref résumé et une analyse ; et</i>		Résumé et analyse préparés	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	AWM WG Président (soutenu par Barry Baker)	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	
	<i>c) de formuler des recommandations sur la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action lors de la dernière réunion du Comité de session du Conseil scientifique avant la COP15..</i>		Recommandations formulées	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	AWM WG Président (soutenu par Barry Baker)	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	
	<i>Le Conseil scientifique est prié:</i>							
<i>Dec. 14.192</i>	<i>a) d'examiner les informations fournies par les Parties sur la mise en œuvre du Plan d'action, ainsi que le résumé et l'analyse et les recommandations du Groupe de travail sur la viande d'animaux sauvages aquatiques qui en découlent ; et</i>			ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Barry Baker	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)		
	<i>b) de fournir des orientations sur la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action jusqu'à la COP15.</i>		Orientations fournies	ScC-SC8 date limite de soumission des documents	Barry Baker	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	